

■ **Battoir d'Ursy et environs, Angéloz et Cie**, à Vuarmarens, battage en commun des céréales dans le rayon de la paroisse d'Ursy, etc. Société en nom collectif. (FOSC du 15.08.2003, p. 5). Nouvelle raison de commerce: **Battoir d'Ursy et environs, Deschenaux et Cie**. Théraulaz Gaston, associé sans signature inscrit, a démissionné. La signature collective à deux d'Angéloz Gérard est radiée, mais il reste associé sans signature. Deschenaux Pierre, associé inscrit, a maintenant la signature collective à deux. Théraulaz Bernard, de La Roche, à Vuarmarens est nommé associé, sans signature.

Journal no 1803 du 06.04.2004
(02211804 / CH-217.0.320.003-0)